

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

22 mai 2023 - 1 €

N° 32

Cadeaux fiscaux

Dans la communication politique, on ne se contente plus de lancer des messages sous forme de slogans. À l'exemple de Barack Obama, on raconte aux électeurs une histoire, on construit un « récit » séduisant ou héroïque.

Emmanuel Macron excelle dans cette technique, qui ne vise pas à convaincre mais à séduire un public sans rien changer à la gestion courante. C'est ainsi que le Président tente actuellement de reconquérir les classes moyennes en leur annonçant des baisses d'impôts. Celles-ci concerneraient « ceux qui sont trop riches pour être aidés par les allocations » et « pas assez riches pour bien vivre ». Le cadre tracé reste vague mais la somme annoncée peut impressionner : deux milliards.

Après avoir fait son annonce, Emmanuel Macron s'est intéressé à d'autres sujets mais les fiscalistes se sont mis au travail. Les premiers résultats ne sont guère encourageants. Une baisse d'impôts de deux milliards qui toucherait 15 millions de contribuables représenterait, selon certains calculs, un gain de 130 euros pour l'année. D'autres économistes sont plus pessimistes : la baisse ne dépasserait pas 10 à 15 euros !

Le chiffre de deux milliards restera pendant quelques semaines dans les esprits et c'est bien ce qui est souhaité : gagner un peu de temps, faire retomber la pression.

Manque de chance, voici qu'on annonce, en même temps, que la taxe foncière, qui concerne les 58 % de Français qui sont propriétaires, va augmenter au minimum de la revalorisation des valeurs locatives. Celle-ci sera cette année de 7,1 %. Dans certaines villes, les taxes touchant le logement ou les locaux des entreprises vont augmenter beaucoup plus. À Paris on annonce une augmentation de 60 %, sauf à avoir fait des investissements en matière d'isolation... Dans la plupart des villes de plus de 100 000

habitants on évoque 20 à 25 %. Les propriétaires de résidences secondaires ou de logements laissés vides, vont également sentir passer la note. Alors, dira-t-on, ce ne sont pas les mêmes populations qui bénéficieront du modeste cadeau fiscal annoncé ou qui seront lourdement taxées... Les propriétaires ne sont-ils pas des « riches », qui « peuvent payer » ? Peut-être. Mais, dans ce cas, la définition du Président des « classes moyennes » est vraiment dans une moyenne basse et, électoralement, cela risque

de ne pas suffire à reconstituer une quelconque majorité d'électeurs. Heureusement, pour lui ce Président semble avoir décidé de faire l'impasse sur toute échéance démocratique.

Claudine Uzerche

Au sommaire

P. 1 : Retour à la réalité. — P. 2 : Protéines végétales. Patrouille de France. — P. 3 : Lectures. — P. 4 : Chère Poste. — P. 5 : Grandes déclarations. — Siniser la religion. — P. 6 : Surprise en Turquie ? — P. 7 : Tribune. — P. 8 : Théâtre.



■ **Nucléaire** : Le 16 mai à l'Assemblée nationale, la loi sur la relance du nucléaire civil a été votée par 399 députés de la majorité, du centre, du Rassemblement national et du Parti communiste. 100 députés écologistes et LFI ont voté contre.

■ **Grande distribution** : Le groupe Casino (200 000 emplois dans le monde dont 50 000 en France avec des marques comme Monoprix, Franprix, LeaderPrice, Cdiscount, Pão de Açúcar...), contrôlé depuis 1992 par Jean-Charles Naouri, s'est donné jusqu'au 23 mai pour décider de l'ouverture d'une procédure de conciliation sur sa dette (estimée à 5 ou 6 milliards d'euros). Cela permettrait peut-être au groupe Teract (filiale des coopératives agricoles In Vivo et propriétaire de Jardiland, Gamm vert, Delbard...) étroitement associé à Moez-Alexandre Zouari (Picard-surgelés et propriétaire de nombreux magasins sous franchises du groupe Casino), Matthieu Pigasse et Xavier Niel (Free), et, par ailleurs, au milliardaire tchèque Daniel Kreinsky (déjà actionnaire à 10 % de Casino), de se disputer ou se partager l'empire construit à partir de l'épicerie fondée en 1861 dans l'ancien « Casino lyrique » de Saint-Étienne et liée au nom de Geoffroy Guichard (1867-1940).

■ **Eau** : Après l'arrêt de la commercialisation de l'eau de Vittel en Allemagne par Lidl et la réduction de la production des sources Hépar – et critiqué par les écologistes pour ses pompes jugées excessives dans la nappe phréatique et pour ses milliards de bouteilles en plastique – Nestlé Waters a annoncé, le 16 mai, le licenciement d'ici la fin de l'année de 176 personnes sur 721 sur les sites de Vittel et Contrexéville (Vosges). Dans le Puy-de-Dôme autour de la source Volvic, c'est la société Danone qui est confrontée à la grogne des habitants touchés par un arrêté préfectoral limitant la consommation de l'eau potable pour les particuliers. En Ardèche, le village de Courcouron, 850 habitants, qui

Protéines végétales

Une série de tweets du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a passablement agacé la filière viande récemment. En effet, le 17 mai, le locataire de Bercy publiait plusieurs messages sur ce réseau social répercutant les éléments de langage de la société HappyVore, entreprise française produisant des aliments composés de protéines à 100 % végétales, c'est-à-dire pour faire simple et en caricaturant à peine, des steaks de soja. Une production qui serait bien plus protectrice de l'environnement que la production de viande animale par les éleveurs français. De quoi faire bondir la journaliste Géraldine Woessner, de l'hebdomadaire *Le Point* qui s'est attachée à rétablir quelques vérités.

HappyVore est la nouvelle dénomination des Nouveaux Fermiers, société fondée par deux anciens du cabinet McKinsey, Guillaume Dubois et Cédric Meston, avec le soutien du fonds d'investissement du patron de l'entreprise de téléphonie Free, Xavier Niel, par ailleurs militant animaliste dont la femme et la sœur animent l'association à l'origine du « Référendum pour les animaux », très critique à l'égard de l'élevage et favorable à l'interdiction de la chasse à courre. Un projet de référendum d'initiative populaire (RIP) qui avait vu le jour en 2021 au moment où l'entreprise lançait ses produits en grande surface. Un pur hasard, bien évidemment ! Le principal actionnaire de l'entreprise est désormais Éric Wittouck, qui passe pour l'homme le plus riche de Belgique.

Ces produits végétaux industriels ne sont gustativement ni bons, ni mauvais mais ultra-transformés et assez chers dans une période où l'inflation est galopante. De plus, les protéines animales ne garantissent pas les mêmes apports nutritionnels que les protéines animales. D'où l'étonnement de beaucoup face à la publicité gratuite offerte à ces produits par le ministre de l'Économie.

Mais voici que l'on annonce un rapport de la Cour des comptes qui enjoint la France de réduire son cheptel bovin afin de réduire son empreinte carbone... Nouvel hasard ? Offensive combinée ? Ça risque en tout cas d'avoir un certain nombre de conséquences politiques, même si les éleveurs ne pèsent plus beaucoup électoralement.

Jérôme Besnard

Patrouille de France

Depuis 70 ans, la célèbre Patrouille de France illumine le ciel et ravit des milliers de spectateurs. Les 20 et 21 mai, elle a célébré son anniversaire sur la base aérienne de Salon de Provence. La figure de proue de l'Armée de l'air et de l'Espace est, dit-on, la meilleure patrouille acrobatique au monde.

Elle est composée de neuf pilotes et d'une trentaine d'équipages et personnels.

C'est Adolphe Pegoud qui le premier a effectué une boucle en avion. En 1913 va naître la voltige aérienne. C'est la grande époque du développement de l'aviation. La première patrouille va naître en 1931, puis la seconde en 1947. Ce n'est que

le 17 mai 1953 lors du meeting d'Alger que va naître officiellement la Patrouille de France. Très vite, cette patrouille sillonne le monde. En 1958, les premiers fumi-gènes tricolores sont installés sur les avions.

Ce sont les Fouga Magister qui pendant 16 ans vont être utilisés par les militaires avant de céder leur place aux Alpha Jet.

Aujourd'hui, chaque année trois nouveaux pilotes intègrent la Patrouille de France. Il leur faut au moins 1 500 heures de vol sur avion à réaction pour être sélectionnés. Chacun a son rôle, le leader (Athos 1) occupe cette fonction durant un an. Il est entouré par Athos 2 et 3. C'est Athos 4, dit le charognard qui se trouve derrière le leader (il devient l'année suivante le leader). À cela s'ajoutent les deux solos Athos 6 et 7. Et enfin les extérieurs Athos 7 et 8. Le remplaçant Athos 9 est le pilote le plus ancien de la patrouille en capacité de remplacer n'importe quel pilote.

Pour fêter cet anniversaire, la Patrouille a mis les petits plats dans les grands. Plus de 80 000 spectateurs étaient attendus et de très nombreuses patrouilles étrangères se sont jointes au spectacle qui doit durer près de huit heures. Plus d'une centaine d'avions civils et militaires seront présentés.

Philippe Buron Pilâtre

Immigration clandestine

On a beau dire, on a beau faire, l'immigration clandestine reste au cœur des préoccupations des Français. À une très large majorité, ceux-ci voudraient que

l'on restreigne sérieusement l'immigration, mais rien de concret ne sort. Pourtant, certains pays ont pris le sujet à bras-le-corps et obtiennent des résultats. La Suède par exemple, qui a longtemps accepté d'ouvrir largement ses frontières a fini par prendre des décisions fortes et parvient aujourd'hui à diminuer son immigration qui devenait inquiétante, il y a consensus dans ce pays qui craignait pour son identité.

L'exemple de Mayotte devrait pourtant nous faire réfléchir, même à l'extrême gauche: malgré la volonté du ministre de l'Intérieur, malgré une immigration venue des Comores voisines absolument insupportable, malgré un soutien de la population locale et de ses élus il devient impossible de renvoyer chez eux les clandestins comoriens. D'une part une décision de justice bloque le processus et d'autre part, les Comoriens refusent de reprendre leurs ressortissants. Cette situation crée des tensions terribles à Mayotte, département français, qui attire comme un aimant ses pauvres voisins... qui avaient pourtant voté pour l'indépendance.

En Europe, même si on n'en est pas là, la situation devient franchement préoccupante. En Italie, en France où en Allemagne, l'immigration clandestine déborde et force les gouvernements à essayer de se protéger. À tel point que les lignes bougent même au niveau de la Commission européenne où il est maintenant envisagé d'aider au financement de murs pour empêcher les clandestins de passer. Au grand dam de la gauche et des grünnens (les verts allemands) le chancelier Olaf Sholz et les dirigeants



HUMOUR

Le bal des débutantes

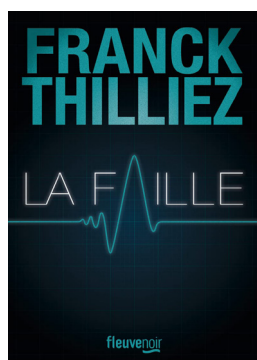
Les jumelles Effy et Amy Tribble, les nouvelles héroïnes de M.C. Beaton (Agatha Raisin et Hamish Macbeth), vivent chichement dans une maison londonienne avec l'espoir fébrile qu'un galant leur apportera mariage et fortune. En attendant, ces deux vieilles filles de la haute société se lancent dans le chaperonnage. N'y a-t-il pas des demoiselles de bonne famille à préparer pour la « Saison des débutantes »? De quoi rapporter de gros revenus et, plus encore, si leur dressage se conclut par une noce et un titre de noblesse. Les voici chargées d'initier la ravissante Felicity, éduquée comme un garçon par un père déçu d'avoir une fille, qui se travestit, chasse, fugue... Et que dire de l'adorable Fiona en délicatesse avec les convenances? Ces charmantes jeunes filles leur en font voir de toutes les couleurs.

M. C. Beaton, « Felicity L'Intrépide », 260 p., 14,90 €, et « Fiona La Rebelle », 278 p., 14,90 €, Albin Michel.

THRILLER

Aux frontières de la mort

Très noir, le dernier thriller de Franck Thilliez. L'au-



teur y explore la mort sous diverses facettes. Rien de réjouissant a priori mais sa redoutable intrigue captive jusqu'à la dernière ligne. Tout commence avec un nécrophile. L'équipe du commandant Sharko le coince après une traque au cours de laquelle Audra, une policière enceinte, est blessée. Plongée dans un coma irréversible, la famille et les médecins se déchirent autour de son lit: faut-il l'euthanasier de suite ou tenter de sauver le fœtus?

Une autre affaire inquiète les policiers du « 36 ». Emma, une céroplasticienne, a disparu. Elle cherchait des patients ayant vécu une expérience de mort imminente traumatisante, un moment peuplé de démons et de diables. Le début d'un engrenage qui va la conduire à l'horreur la plus profonde.

« La Fille », Franck Thilliez, Fleuve noir, 504 p., 22,90 €.

HISTOIRE

Une vie de soldat

Spécialiste de l'histoire militaire de la Seconde Guerre mondiale, Benoît Rondeau décrit ce qui fait la spécificité du soldat de la Wehrmacht ou la Waffen-SS. Il passe au crible ce qui constitue son identité: formation, équipement, de-

gré de nazification, rapport aux civils. Car, comme le dit l'auteur, « être soldat de Hitler, c'est se mettre au service d'une idéologie et d'un État criminels ». Un ouvrage très documenté et complet qui explique ce qu'est l'embrièvement.

« Être soldat de Hitler », Benoît Rondeau, Perrin, coll. Tempus, 672 p., 11 €.

REVUE

La Loire

C'est une page de notre histoire que Les Cahiers de Science & Vie nous invitent à (re)découvrir. Au Moyen Âge, la Loire, fleuve royal, est une ligne de démarcation difficilement franchissable, enjeu d'une guerre féroce entre Capétiens et Plantagenêts. François Ier y construit Chambord. À la Renaissance, la Cour de France s'y installe avec faste. Châteaux, demeures et jardins remarquables se multiplient.

Autres sujets abordés: la forêt et les hommes d'Amazonie, les cent ans des 24 heures du Mans, la restauration de Notre-Dame de Paris.

« Au fil de la Loire », Les Cahiers de Science & Vie, mai-juin 2023, 6,90 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

était alimenté en eau par de coûteux camions-citernes depuis plus d'un an à cause de la sécheresse, a capté une nouvelle source sur 5 km. Elle sera opérationnelle en juin, moyennant 600 000 euros de travaux.

■ **Justice :** Nicolas Sarkozy a été condamné le 17 mai par la Cour d'appel de Paris à trois ans de prison, dont un an ferme et à trois ans de privation de ses droits civiques, dans l'affaire des écoutes téléphoniques par la police de ses conversations avec son avocat Thierry Herzog.

Ces conversations ont démontré, selon les juges, l'existence d'un pacte de corruption avec Gilbert Azibert, alors avocat général à la Cour de cassation, à qui Nicolas Sarkozy aurait fait demander des informations sur une procédure le visant, en échange de la promesse d'un poste honorifique à Monaco. Thierry Herzog et Gilbert Azibert ont été condamnés à la même peine, avec en plus une interdiction d'exercer sa profession durant trois ans pour M^e Herzog.

Les condamnés se sont pourvus en cassation car ils estiment que les écoutes de conversations secrètes entre un avocat et son client sont illégales et ils contestent toute matérialité des faits reprochés. Dans un entretien au *Figaro*, Nicolas Sarkozy a estimé que la présidente de la cour d'appel mène contre lui un combat de nature politique.

Le 19 mai, le premier président de la cour d'appel de Paris, Jacques Boulard, a réagi par un communiqué pour défendre l'institution judiciaire et déplorer « la mise en cause personnelle d'une magistrate ».

■ **Élevage :** L'association de protection des animaux L214 a porté plainte auprès du procureur de Dunkerque, le 17 mai, contre la société Noordpeen. Elle a publié des vidéos accablantes prises dans un élevage intensif de 6 200 lapins près de Cassel (Nord).

■ **Armée :** Les débats au Parlement sur la loi de programmation militaire ont commencé le 22 mai. Le ministre des Armées Sébastien Lecornu a planifié 413 milliards d'euros de dépenses jusqu'en 2030.

des 16 États-régions ont annoncé mercredi 10 mai plusieurs mesures visant à lutter contre l'immigration illégale. Nous ferions bien de nous en inspirer.

Chez nous, alors que la loi sur l'immigration semblait repoussée aux calendes grecques faute de majorité à l'assemblée, il semble que l'on va rediscuter au parlement du projet Dussopt-Darmanin. Reste à savoir s'il s'agit du même projet que celui qui avait été présenté en conseil des ministres le 1er février dernier. La gauche le critiquait pour son côté ferme, car il favorisait théoriquement des reconduites à la frontière, la droite refusait les régularisations des sans-papiers qui bénéficient d'un travail dans

■ **Nouvelle Calédonie :** Un séisme de magnitude 7,7 a eu lieu le 19 mai à 300 km au large de la grande île, à une profondeur de 37 km. Il n'y a pas eu de tsunami.

■ **Mayotte :** L'opération de démolition du bidonville Talus 2 à Koungou (« opération Wuambushu »), un temps bloquée par la justice, a repris le 22 mai. Elle concerne environ 1 000 immigrés clandestins comoriens, qui ont été évacués mais dont le gouvernement des Comores n'accepte pas de les accueillir.

■ **Police :** Le 21 mai, trois jeunes policiers, dont une jeune femme, qui portaient assistance à une jeune fille de 16 ans, ont été tués dans un violent accident avec un véhicule qui avait emprunté une bretelle d'autoroute à contresens entre Roubaix et Lille. Le conducteur de ce véhicule est mort également. Il était très défavorablement connu par les services de police. Son passager a été blessé. La jeune fille est sauvée.

les métiers en tension. Pour elle, ces régularisations créeraient de nouvelles pompes aspirantes. Si le projet de loi va à son terme, il devra encore passer en force...

C'est quand même bien dommage que l'on ne soit pas capable, en France, de discuter sereinement sur le problème de l'immigration clandestine et de s'accorder sur quelques règles de bon sens. Ce qui se passe à Mayotte devrait nous alerter !

Loïc de Guébriant

Chère Poste

« Il y a eu du changement sur *laposte.fr* depuis votre dernière visite notamment sur notre nouvelle page d'accueil qui évolue pour mieux répondre à vos besoins ». Et voilà comment, en surfant sur l'internet, j'ai été invité à mieux connaître cette entreprise au statut si particulier. Détenu par la Caisse des dépôts et consignations, une institution financière publique, et par l'État, notre société anonyme agit en tant qu'opérateur de services postaux, banque, assurance, opérateur de téléphonie mobile, fournisseur de services numériques et de solutions commerce, commerce en ligne et collecte et vente de données. Selon la mode qui veut que tout soit facile, elle garantit « un accès ludique » à tout cet ensemble apparemment si disparate.

On apprend ainsi que, maintenant, on peut « envoyer un recommandé en ligne au dernier moment », à savoir « 23h45 pour un dépôt daté du jour », ce qui concerne évidemment le

commun des mortels. Nous prenant par la main, elle met à notre disposition « des modèles de lettres pour chaque besoin » et offre la possibilité d'« imprimer des timbres à la demande à toute heure ». Mieux encore, elle va jusqu'à proposer : « organisez votre déménagement ».

Me souvenant de sa fonction première, j'ai regardé ses tarifs d'affranchissement. Miracle : ils n'ont pas augmenté cette année, tout au moins à l'intérieur du territoire français, car, pour l'étranger, la lettre jusqu'à 20 g est passée de 1,65 € à 1,80 €, soit une hausse de presque 10 %. Mais cela se rapporte à une autre époque, lorsque le rôle de la Poste consistait à acheminer du courrier. Aujourd'hui, son catalogue détaille de « nouveaux services », telles les « offres blisters services seniors » visant la téléassistance (pour mieux comprendre, il est précisé : « veiller sur mes parents »), deux heures de ménage par semaine (six mois minimum) ou la livraison de repas (« 2 déjeuners offerts pour 10 achetés »).

Il y a quelques années, un facteur rural avait été sanctionné pour avoir apporté gratuitement un journal à une personne âgée sans lui en faire payer le service. On ne peut donc que constater combien, désormais, la logique purement comptable s'est imposée. Le rôle social a totalement disparu, comme nombre de bureaux de poste – sans oublier la réduction des jours et des horaires d'ouverture. Quant aux postiers, gérés sous des statuts différents, ils sont ballottés d'un site à l'autre avec des changements de tournée qui font souvent disparaître celle du samedi.

Précis

Grandes déclarations et double langage

Le 21 mai, revenant du G7 à Hiroshima – où il a involontairement commis quelques maladresses envers ses hôtes japonais –, Emmanuel Macron a effectué une visite d'État à Oulan-Bator, la première d'un président français en exercice. Cela aura plu à la Mongolie, soucieuse de diversifier ses partenariats, notamment par rapport à la Russie et à la Chine, qui aspire 89 % de ses exportations, Paris devenant un « troisième voisin ». D'autre part, au-delà d'une coopération en matière de transition écologique, d'agro-alimentaire et de sécurité civile, cela aura permis à la France de réaffirmer sa présence dans l'Asie orientale, indispensable à l'équilibre mondial.

Important sur le plan diplomatique, tout comme le très fort activisme en faveur du président ukrainien arrivé à Hiroshima dans un avion français, ce déplacement ne saurait toutefois effacer les difficultés intérieures. Celles-ci ressortent de deux domaines : le déplorable état de la société et les inconséquences et discordances exprimées par ceux qui dirigent le pays.

La brutalisation de la vie quotidienne se traduit par une sorte de sans limite à une violence qui dépasse le stade de la parole. Les invectives véhémentes de l'extrême gauche et d'une partie de la gauche trouvent maintenant des relais dans des attaques contre des personnes, qu'il s'agisse du

maire de Saint-Brevin ou du petit-neveu de Brigitte Macron. La facilité avec laquelle on traite ses adversaires de nazis s'étend aujourd'hui jusqu'au camp du président, celui-ci étant facilement caricaturé en Hitler. En outre, rien ne semble endiguer cette montée de haine contre la moindre forme d'autorité et les faits divers qui caractérisaient certains quartiers sensibles touchent maintenant la campagne comme la ville, les centres d'agglomérations comme les banlieues pavillonnaires. Les cassures se multiplient, alors qu'il faudrait retrouver une route commune et des objectifs partagés. Mais qui redonnera aux Français le goût du compromis sans lequel il sera dur de fonder un vivre ensemble au-delà des formules convenues ?

Pour ce faire, le discours politique doit redevenir crédible et s'élever au-delà des postures et des coups de com. Il faudra bien ainsi envisager des mesures structurelles dans ces domaines-clefs que sont les retraites, l'éducation, la santé et le logement. Il ne sert à rien de prononcer de beaux discours sur les réductions d'impôts pour les classes moyennes auxquelles pensent appartenir 71 % des Français si ne sont pas fixés des caps précis et préparés des réformes de fond. De même, on devra cesser d'amuser les Français en s'en prenant à de fantomatiques « extrémistes de droite » alors que vaquent en toute liberté des casseurs bien connus. Enfin, le double langage qui fait voter au Parlement européen des mesures contraires à ce qui est affirmé à Paris ne pourra pas être maintenu. La cohérence et l'honnêteté l'exigent : le « en même temps » est dépassé.

Jean-Gabriel Delacour

Sinisation des religions

De retour d'une visite inhabituelle de quatre jours dans l'archidiocèse de Pékin, Mgr Stephen Chow Sau-yan, évêque de Hong-Kong, a affirmé qu'il n'y avait d'autre solution que le dialogue en ce qui concerne les relations du Vatican avec le gouvernement chinois et avec les communautés catholiques. Il a entre autres prudemment précisé que « l'Église en Chine continentale essaie encore de comprendre ce que la sinisation devrait signifier pour elle-même. Jusqu'à présent, elle n'est pas parvenue à une conclusion définitive ». Il a ajouté que, « selon l'un des représentants du gouvernement que nous avons rencontré [...], la sinisation est similaire à notre concept d'inculturation ». Celle-ci, dans le langage catholique, désigne le souci d'annoncer l'Évangile selon la culture du peuple auquel on s'adresse.

La volonté de siniser toutes les religions en Chine apparaît, depuis quelques années, comme une constante du pouvoir communiste, répétée à l'envi par le président Xi Jinping ; l'objectif est de réduire les influences étrangères et d'adopter une identité idéologique et théologique plus chinoise. Le 5 mars dernier, à l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre sortant Li Keqiang a ainsi déclaré : « La politique fondamentale du Parti en matière d'activités religieuses a été mise en œuvre et la sinisation des religions s'est faite progressivement ». Il a explicité son propos en soulignant la nécessité de « gui-

der activement les religions pour qu'elles s'adaptent à la société socialiste ».

En fait, taoïstes, bouddhistes, musulmans, catholiques et protestants – les cinq religions officiellement reconnues et strictement contrôlées – doivent appliquer les directives du Parti visant à limiter leur influence. Existente pourtant des communautés clandestines, car non déclarées, telles les « églises de maison [ou domestiques] » chez les protestants et l'« Église souterraine » chez les catholiques. Voilà pourquoi, en 2018, le Vatican a conclu un « accord secret » avec Pékin destiné à unifier les parties clandestine et officielle [ou patriotique]. Tandis qu'un tiers des 150 diocèses chinois demeurent sans évêques, les mesures de coercition apparaissent de plus en plus fortes ; les autorités de la province du Henan ont ainsi publié une circulaire obligeant les croyants de toutes les religions à s'enregistrer en ligne pour pouvoir assister aux célébrations dans leurs lieux de culte.

Le rapport 2023 du Département d'État américain sur la liberté religieuse note donc sans surprise que la liberté religieuse en Chine se détériore pour toutes les confessions, des bouddhistes tibétains et ouïghours et autres musulmans turcs du Xinjiang aux chrétiens. On note également que les autorités n'hésitent pas à s'en prendre à des exilés, tel le bouddhiste mongol Lhamjab Borjigin, enlevé le 3 mai par la police chinoise à Oulan-Bator, capitale de la Mongolie où il s'était réfugié ; il n'était évidemment pas un partisan de la sinisation.

Jean Étèveaux

■ **Moldavie** : Le président du Parlement de la petite république roumanophone a annoncé le 15 mai un projet de retrait de la CEI, la Communauté des États indépendants sous influence russe, dont elle était membre depuis 1998.

■ **Canada** : Le constructeur automobile Stellantis (Fiat-Peugeot...) a annoncé, le 15 mai, l'arrêt de la construction d'une gigantesque usine de batteries électriques (3,6 milliards de dollars canadiens et 2 500 emplois prévus avec LG Energy Solution), à Windsor (Ontario), parce que le gouvernement fédéral et l'État de l'Ontario semblent avoir concentré leurs aides sur un projet similaire de son concurrent Volkswagen dans le même État...

■ **Grande-Bretagne** : Le constructeur automobile Stellantis a menacé, le 17 mai, de fermer à terme ses usines Vauxhall en Grande-Bretagne (5 000 ouvriers) si les règles concernant les droits de douanes après le Brexit ne sont pas réaménagées pour tenir compte de la spécificité des véhicules électriques.

■ **Syrie** : Comme prévu, le président Bachar al-Assad a été accueilli le 18 mai à Jeddah en Arabie saoudite par le prince héritier Mohammed ben Salmane pour le 32e sommet de la Ligue arabe.

■ **Ukraine** : Le président de la Cour suprême, Vsevolod Kniaziev, a été arrêté le 16 mai dans le cadre d'une enquête sur un affaire de corruption de 2,7 millions de dollars.

Le 18 mai, des contrôleurs de gestion ont déclaré au Sénat américain que la valeur des stocks militaires accordés par les États-Unis à l'Ukraine avait été comptablement surévaluée de plus de 3 milliards de dollars.

Le président ukrainien s'est rendu, à bord d'un avion A330 français, au sommet de la Ligue arabe le 19 mai en Arabie Saoudite et le 20 mai à Hiroshima au Japon pour le G7 où il a été au centre de toutes les attentions. Là le président Joe Biden a autorisé les pays de l'Otan qui le souhaitent (Pays Bas, Danemark,

Pologne, Belgique, Portugal, Norvège...) à confier quelques avions de chasse F-16 américains à l'Ukraine. Il s'agit d'avions dont la conception remonte aux années 1970, qui coûtaient à l'origine 20 millions de dollars pièce, et doivent être remplacés par des avions plus modernes chez leurs détenteurs actuels. La formation des pilotes pourraient prendre plusieurs mois. À Bakhmout dans le Donbass, la milice Wagner a revendiqué, le 20 mai, la prise totale de la ville et annoncé un transfert du site à l'armée russe pour le 25 mai.

■ **G7** : Au sommet des sept démocraties les plus industrialisées de la planète (Canada, France, États-Unis, Allemagne, Italie, Japon et Royaume-Uni) à Hiroshima au Japon, un communiqué commun a été publié faisant un certain nombre de reproches à la Chine populaire à propos des droits de l'homme au Tibet et au Xinjiang, sur ses menaces militaires à l'égard de Taïwan et sur son rôle ambigu face à la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Comme on pouvait s'y attendre, la Chine a vertement répondu.

■ **Gaz** : L'Union européenne a lancé la semaine dernière un premier appel d'offres international pour reconstituer les stocks de gaz de ses membres en vue de l'hiver prochain. Les cours ont chuté de 40 à 60 % par rapport aux niveaux de 2021. Ils sont autour de 30 euros le mégawattheure (MWh). Espagne : De gros feux de forêts touchent actuellement l'Estrémadure (Sud-Ouest).

■ **Allemagne** : Joachim Magin, patron allemand de 61 ans, est actuellement emprisonné en Allemagne à Frankenthal, sur demande de la justice espagnole. Il est soupçonné d'avoir ponctionné 13 millions d'euros sur les comptes de deux usines d'aluminium espagnoles qu'il avait rachetées pour un dollar symbolique. En France cet homme d'affaires a participé à la reprise controversée de certains actifs des papeteries ArjoWiggins (anciennement Arjomari).

■ **Soudan** : Un nouveau cessez-le-feu d'une semaine a été signé le 20 mai à Khartoum entre l'armée régulière et les paramilitaires des Forces de soutien rapide qui s'oppose dans une guerre civile qui a déjà fait plus de mille morts et un million de déplacés.

■ **Israël** : Le 21 juin, le conseil des ministres israéliens a eu lieu de manière exceptionnelle dans les tunnels archéologiques du Kotel, qui sont, avec le Mur des lamentations, la seule partie du mont du Temple accessible aux Juifs à Jérusalem.

Surprise en Turquie ?

La surprise en Turquie c'est qu'il n'y a pas eu de surprise. Les élections législatives du 14 mai couplées au premier tour des présidentielles n'a connu qu'un déplacement de 24 sièges sur 600 et d'environ 3 % dans les votes en faveur du président sortant.

Les élections législatives se jouent en un seul tour à la représentation proportionnelle plurinomiale dans 87 circonscriptions correspondant aux 81 provinces dont les quatre plus importantes sont soit doublées (Ankara, Izmir et Bursa), soit dans le cas d'Istanbul divisée en trois avec un total de 98 sièges (112 si l'on joint la grande banlieue de Kocaeli). Le président a conservé la majorité réduite de 344 à 322 sur 600. Le poids comparatif de son allié s'y est néanmoins accru : les pertes sont uniquement le fait de son propre parti l'AKP alors que l'allié ultra-nationaliste MHP gagne 50 sièges (+1). Le parti subit les conséquences de la crise économique tandis qu'Erdogan conserve son

aura présidentielle au-dessus du lot.

L'affrontement de deux coalitions que les sondages donnaient quasiment à égalité a contribué à donner une fausse idée de la division de l'électorat ou de la dualité de la Turquie. On a ainsi opposé une Turquie rurale, conservatrice et religieuse, à une Turquie urbaine, progressiste et laïque, ou bien une Turquie anatolienne à une Turquie méditerranéenne. Les résultats district par district montrent une solide résistance de l'AKP dans les villes : bien qu'Istanbul ait un maire issu de l'opposition, la coalition pro-Erdogan y recueille la moitié des sièges ; même chose à Ankara ou sur la côte sud à Antalya ou Adana.

La gauche verte (YSP) – où s'est fondu le parti HDP réputé pro-kurde – a emporté tous les sièges du sud-est du pays, la région kurde, qui représente 13 circonscriptions sur 87. Sur ses 61 sièges, 45 viennent de cette région. Au total, l'Alliance du Travail et de la Liberté (y inclus le parti communiste avec 4 sièges) ne fait qu'un peu plus de 10 % sur le plan national. Elle n'avait pas présenté de candidat aux présidentielles et soutenait Kemal Kiriçdaroglu.

S'il n'y a pas de réelle fracture territoriale, il convient également de relativiser les enjeux idéologiques. Il se trouve que chaque alliance, qu'elle s'intitule nationale ou populaire, incluait une fraction issue de la mouvance ultra-nationaliste : le MHP ou Parti d'action nationaliste. Le gros de ce parti s'est allié à Erdogan depuis les élections de 2015. Une moitié l'avait alors quitté

pour fonder le Bon Parti (IYI) dont la dirigeante, Merat Aksener, fut candidate aux élections présidentielles de 2018. Cette fois elle a rejoint l'alliance d'opposition. Le MHP et l'IYI font à peu près jeu égal autour de 10 % des voix chacun avec respectivement 50 et 44 sièges. D'autres dissidents du MHP ont constitué un troisième camp, l'Alliance ancestrale, qui n'a obtenu que 2,43 % et aucun siège aux législatives mais qui soutenait un candidat aux présidentielles, Sinan Ogan, qui a réuni 5,17 %. On assiste donc à une surenchère sur la droite, à hauteur de 22 % de l'électorat au total, qui influe sur chaque parti et qui est essentiellement motivée par la question des réfugiés syriens : trois millions au bas mot depuis une dizaine d'années, répartis à travers le pays, et non dans des camps, et ayant accès à l'emploi. Contrairement aux clichés habituels, cette droite ultra-nationaliste, pan-turquiste, eurasiennne, autoritaire, hostile aux étrangers, aux Arméniens, aux Kurdes, aux Syriens, est une droite séculière, longtemps favorisée par l'armée, de tradition kemaliste et occidentale, alors que la droite islamico-conservatrice de l'AKP d'Erdogan donnait d'elle-même une image positive en politique étrangère et avait entrepris – surtout après le coup manqué de juillet 2016 – une réorientation de sa politique militaire. La guerre en Ukraine a favorisé la politique extérieure et de sécurité d'Erdogan au moment où son miracle économique était en berne.

Dominique Decherf

L'être humain et le néant

par Christian Fremaux

Toutes proportions gardées notre pays est en prise avec un conflit interne intense pour des raisons bonnes ou mauvaises avec ses polémiques violentes qui touchent à l'essentiel. Globalement le peuple ou une minorité agissante qui casserole ne suit pas la loi votée concernant la réforme des retraites, n'accepte pas la validation par le conseil constitutionnel en raison de sa colère et le fait que le processus selon certains n'a pas été démocratique. C'est le retrait ou une guerre larvée et permanente. L'indignation devient la valeur républicaine par excellence. Et suffisante ? On parle de sondages « contre » qui sont donc supérieurs aux décisions du parlement et aux arrêts des juges suprêmes. Mais quand ils sont favorables que fait-on, par exemple pour l'immigration qui est le prochain sujet qui va mettre le feu aux poudres alors qu'il s'impose chacun le voit. Et qu'il semble que le peuple soit « pour » des décisions fortes ? Ce curieux comportement civique est valable pour tous sujets. Un coup le sondage permet la loi. Un coup il l'interdit. Est-ce cela la démocratie participative qui est à géométrie variable selon l'opinion. La décentralisation l'illustre.

Le maire de Saint-Brevin a été menacé dans ses biens et physiquement. Il aurait pu mourir. Les larmes qu'on verse sur son geste sont de crocodiles. Elles mouillent ceux qui auraient dû prendre leurs responsabilités. Il a à juste titre démissionné car il n'allait pas en plus acheter la corde pour se faire

pendre. Un élu local surtout bénévole n'est pas mandaté pour prendre des risques et pour mettre sa vie en danger ou se faire engueuler à longueur de journée. Que les plus malins donneurs de leçons assument la démocratie de proximité tant recherchée. En 2026 les candidats aux élections municipales se feront rares. À la place de l'écharpe tricolore il faudra leur payer un gilet pare-balles ! L'homme et la femme ont leurs convictions parfois peu humaines on le sait. Chacun a sa part d'ombre. On a le droit de tendre les bras, on a aussi parfois des raisons de s'inquiéter. La peur est mauvaise conseillère mais qui peut soutenir qu'il n'a la frousse de rien y compris de ce qu'il ne connaît pas ou qu'il ne fréquente pas ? Que rien ne le touche dans ce qu'il croie ou possède. On ne peut être binaire. Mais les institutions qui sont nos remparts doivent fonctionner. S'attaquer à ceux et celles qui nous représentent est dangereux pour aujourd'hui comme pour l'avenir. La force ne peut gagner nulle part quelle que soit la décision publique. Le maire a dû affronter un événement criminel. On a immédiatement pointé les auteurs supposés – des extrêmes évidemment de droite puisque des migrants ou des demandeurs d'asile sont concernés - avant même que l'enquête ne commence.

Le maire s'est plaint que l'État ne l'avait pas soutenu. C'est exact souvent et fréquent. Les maires qui baissent les bras et qui rendent leurs tabliers ré-

gulièrement ou promettent qu'on ne les reprendra plus à se faire élire sont légion. Il y a des raisons parfaitement identifiées. Faites au mieux dit-on à celui qui a la responsabilité sur place. Sans moyens financiers supplémentaires, sans personnel car il coûte trop cher, sans liaisons véritables avec les services de l'État. Sans oublier que le préfet impose telle ou telle mesure ou un projet qui divise comme les éoliennes, ou une construction que le maire ne voulait pas sur son territoire et que l'éminent fonctionnaire cède parfois pour des rave parties ou autres illégalités dites citoyennes. Ce qui enrage le quidam. Notre décentralisation dont on se gargarise comme panacée est un leurre et les maires s'en rendent compte. Sans vraie réforme de l'État, sans disparition des strates administratives donc avec moins de bureaucratie mais avec de vrais pouvoirs aux élus sous le contrôle des juges pour que de nouveaux seigneurs ne surgissent pas, rien ne se fera.

On veut de la proximité. Un État jacobin pour le régional bien sûr mais il faut un peu de partage girondin. Le citoyen ne voit pas jusque Paris ou la capitale régionale très éloignée. Qu'on confie le quotidien à ceux qui labourent le terrain. On prend cela de haut ou pour des exigences mesquines car les élus locaux ne sont pas dangereux politiquement quelles que soient leurs étiquettes, les maires sont des légalistes. Ils obéissent à la loi, ils essaient de la faire respecter, ils économisent

autant qu'ils peuvent. Ils ne vont rien casser, ils ne défilent pas avec le drapeau tricolore qui serait l'étendard de leur révolte ! Ils ne crient pas à bas l'État. On peut donc les ignorer sans crainte.

L'État avait demandé à l'édile de la commune de Saint-Brevin de créer un CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile). Il l'a fait avec son conseil municipal. Quand récemment il a fallu déplacer ledit centre près d'une école la fureur s'est déclenchée. Par des racistes peut-être ? Parce qu'on fait un lien discuté entre délinquance et certains migrants ? Mais surtout parce que chacun voit que depuis des années les problèmes liés à l'immigration ne sont pas résolus ni même abordés sérieusement. On fait du tango. L'État n'a pas l'oreille absolue. La démographie en Afrique et ailleurs, les guerres, la nature imprévisible vont entraîner des arrivées massives vers les pays qui présentent le plus de facilités où les droits sont quasi inconditionnels. Personne au niveau étatique n'est capable de proposer une solution concrète et on préfère accuser le voisin européen de ne rien faire. Et il y a des oppositions farouches entre les citoyens entre l'être et le néant. Les bons contre les méchants ce qui est grotesque avec l'éthique de responsabilité et celle de conviction.

Avec ceux qui ont le cœur sur la main, pour qui il n'y a pas d'étrangers sur terre et qui estiment que venir quand on veut et s'installer sur n'importe quel territoire est un droit naturel puisque l'être humain est la valeur suprême. C'est de l'humanisme low cost. Je ne suis pas responsable si mes lointains ancêtres ont participé à la colonisation ou non d'ailleurs. Je ne soutiens aucun dictateur et le changement climatique n'est pas de mon fait. Personne ne discute que l'être humain est la valeur suprême bien que les révolutionnaires ne l'aient pas inscrit ainsi dans les droits de l'homme. Comme le disait Michel Rocard la misère du monde ne peut se retrouver dans les mêmes lieux. En les déstabilisant pour des motifs aussi irrationnels que réels.

Et ceux qui ont les yeux ouverts. J'ai le droit de défendre les valeurs de ma nation et de vivre selon ce que je pense. La République est du réalisme avec contrepartie. Il faut aussi apporter. De quoi le maire de Saint-Brevin est-il responsable ? De rien il y a erreur sur la personne. Halte au feu et stop à l'immigration selon Manuel Valls qui n'a pu l'arrêter mais qui s'en préoccupe alors qu'il n'est plus aux affaires. Il est toujours temps pour les responsables dont l'admirateur avec raison de Clemenceau. Et de l'ordre public.

Ch. F.

Room

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Au centre de la scène, une cheminée, un élément de décor, posé sur un morceau de plancher. Des pans de mur, debout, couchés. Dans un coin, un piano. Dans un autre, un canapé. La scène s'anime pendant que les derniers spectateurs s'installent. Comme si la tension montait avant la première répétition. Voilà James Thierrée.

J'ai vu tous les spectacles de James Thierrée, sans jamais arriver à les décrire. Je ne suis jamais sûr de ce que j'ai vu, je suis toujours convaincu par leur beauté, par le génie de leur créateur.

Room est différent des spectacles qui l'ont précédé : pour une fois, James Thierrée parle, chante, accompagné par des musiciens en live. *Room* pourrait être une comédie musicale, un opéra-ballet rock intimiste. C'est peut-être l'histoire d'un homme qui s'est perdu, qui a besoin de reconstruire son bout de monde, sa *Room*, pour se retrouver, peut-être après une histoire d'amour. Un bout de monde qui le fuit, a besoin d'être reconquis, pas d'être redessiné. Pour s'y retrouver avec les siens, et, enfin, chanter en chœur.

Ils sont nombreux sur scène, qui jouent, dansent, chantent. C'est peut-être le spectacle le plus intimiste de la Compagnie du Han-neton, celui qui décrit ce qui se passe dans la tête de James Thierrée. Dans la chambre de Marcel Proust, quelque chose entre le

Rocky Horror Picture Show et la Cité des Enfants Perdus. Une invitation à savoir lâcher prise, à refuser le contrôle, une histoire d'architecte dépassé et

de téléphone qui sonne.

C'est en tout cas un très beau travail de troupe, on retrouve le souci de la perfection, la qualité des images et des sensations que, tous ensemble, ils impriment dans la tête des spectateurs. Avec des moments magiques qui réjouissent le cœur. Sans parler des costumes, de la lumière. Des chansons, toutes écrites par James Thierrée, les textes sont dans le programme.

À la fin du spectacle, la salle s'est levée. Le spectacle a continué. ■

Au Théâtre du Châtelet jusqu'au 01/06/23 - Du lundi au dimanche : 15h00, 19h00, 20h00 selon les dates. Durée : 1h45.



La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard
Rédaction-administration
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson
Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR21418382149
ISSN 2967-2988 - marque déposée à l'Inpi.
Imprimé par nos soins.

Abonnement : 1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip.
Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>